

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Métropole de Lyon fait évoluer la tarification des repas dans les collèges tout en maintenant le repas à 1€ pour les plus modestes

Dans un contexte de hausse des coûts des denrées alimentaires lié à l'inflation, la Métropole fait le choix d'une tarification protectrice des ménages les plus modestes pour les repas servis dans les collèges, tout en poursuivant l'objectif d'un service public de restauration scolaire de qualité.

Face à l'inflation, la collectivité adapte sa politique tarifaire dans une volonté de justice sociale, en maintenant les tarifs pour 72% des familles. Cette maîtrise des tarifs est rendue possible grâce à une participation financière supplémentaire de la Métropole de Lyon qui s'élève à 2,9 M€, soit une prise en charge de 36% contre 28% actuellement sur le coût des repas.

Les évolutions en bref :

- La progressivité de la tarification est renforcée, en passant de 4 à 8 tranches de quotient familial, pour une meilleure équité entre les familles,
- Le tarif minimum à 1 € est conservé pour permettre aux familles les plus modestes de pouvoir bénéficier d'un repas de bonne qualité à un faible coût,
- La garantie zéro inflation pour les premières tranches de quotient familial, soit 72% des familles concernées qui ne verront pas d'augmentation de tarification.

En parallèle, la Métropole poursuit l'amélioration de la qualité dans les assiettes avec davantage de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

« Alors que les familles, notamment les plus modestes, sont impactées dans leur pouvoir d'achat par l'inflation, notre exécutif fait le choix d'une tarification plus équitable pour que chaque collégienne et collégien de la Métropole bénéficie d'un repas de qualité à un coût réduit. La grande majorité des familles verront ainsi leur tarification inchangée, alors même que la qualité augmente, avec la mise en place de davantage de produits biologiques et locaux. » **Véronique Moreira**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'éducation et des collèges

Les nouvelles tranches de tarification :

Tranche	QF	Prix du repas
1	< 400 €	1,00 €
2	de 400 € à 800 €	2,00 €
3	de 801 € à 1 200 €	3,00 €
4	de 1 201 € à 1 600 €	3,90 €
5	de 1 601 € à 1 900 €	4,50 €
6	de 1 901 € à 2 300 €	5,00 €
7	de 2 301 € à 2 600 €	5,50 €
8	> 2 600 €	6,00 €